

REPUBLIQUE FRANCAISE

ACADEMIE DE FRANCE A ROME – VILLA MEDICIS

Lettre d’invitation à concourir pour l’attribution des prestations d’interprétariat

auprès de

l’Académie de France à Rome – Villa Médicis

Date limite de remise des offres : **29 juillet 2019**

Marché : **Interprètes**

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous invitons à participer à la procédure de sélection pour le contrat de prestations d'**interprétariat pour le compte de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis**, pour une période de douze (12) mois, renouvelable 4 fois maximum.

Pour participer, le candidat devra envoyer un **dossier de candidature (I)**, comprenant les documents contractuels complétés et signés et des justificatifs nécessaires à l'éligibilité du candidat, ainsi qu'un **dossier d'évaluation (II)**. Ce dernier sera soumis à évaluation selon les **critères d'évaluation** établis ci-dessous (**III**).

I. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend les documents contractuels dument complétés et signés, ainsi que trois justificatifs nécessaires à l'éligibilité du candidat.

A. Documents contractuels complétés et signés

- Le cahier des clauses particulières (C.C.P.), accepté sans modification, signé et daté ;
- L'acte d'engagement (A.E.), dument rempli et accepté sans modification, signé et daté.

B. Justificatifs nécessaires à l'éligibilité

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;
- Un certificat DURC (ou formulaire DC1/DC2 si le candidat est français) ;
- Un certificat anti-mafia pour les entreprises italiennes ;
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les offres ne remplissant pas l'ensemble de ces conditions pourront se voir écartées par le pouvoir adjudicateur.

II. DOSSIER D'ÉVALUATION

Le dossier d'évaluation comprend trois documents qui feront l'objet d'une appréciation par le pouvoir adjudicateur selon les critères établis à l'article 5 du présent document. Les documents d'évaluation à fournir sont les suivants :

- Un curriculum vitæ détaillé de toutes les personnes susceptibles de travailler pour l'Académie de France à Rome – Villa Médicis ;
- Une note référençant les prestations similaires déjà effectuées par le candidat ;

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il est constaté que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 6 jours.

III. JUGEMENT DES OFFRES

La personne responsable du marché, sur proposition de la commission d'appel d'offres, éliminera les offres non conformes à l'objet du marché ou au présent règlement de consultation.

La personne responsable du marché, après avis de la commission d'appel d'offres, choisira l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

1. Critère technique : 60 points

- 30% pour l'appréciation du/des curriculum vitae. La notation se fera sur la base de 30 points ;
- 30% pour la note référençant les prestations similaires déjà effectuées par le candidat. La notation se fera sur la base de 30 points.

2. Critère de prix : 40 points

- 40 % pour la valeur économique de l'offre. La notation se fera sur la base de 40 points.

Une importance particulière sera portée à la conformité des offres.

La personne responsable du marché pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

IV. REMISE DES OFFRES

Les offres devront être remises en mains propres ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, le cachet de la poste faisant foi, avant le **29 juillet 2019 à 12h00** à l'Académie de France à Rome Viale Trinità dei Monti,1 00187 Roma.

Pour tous renseignements complémentaires nécessaires à l'élaboration des candidatures, les candidats pourront prendre contact avec : appalti@villamedici.it